

Un petit geste au quotidien,
un grand pas pour
l'environnement !

Bressuire

Thouars

Parthenay

Niort

St-Maixent-l'Ecole

Melle

**MODE D'EMPLOI
DES PRODUITS
PHYTOSANITAIRES
ET DU COMPOSTAGE**



Les produits phytosanitaires

Les produits phytosanitaires, appelés aussi pesticides, incluent les insecticides, les désherbants, les anti-nuisibles et les fongicides destinés à la lutte contre les champignons parasites.

limiter l'usage des produits phytosanitaires, c'est protéger votre santé et votre environnement

Ils peuvent être dangereux pour votre santé

L'utilisation de ces produits nécessite la plus grande attention. Leur toxicité peut être grave en cas d'absorption accidentelle, d'inhalation forte ou de contact avec la peau.

Il peut également s'avérer très dangereux de manger des légumes ou des fruits ayant été en contact direct avec des produits phytosanitaires lors d'une pulvérisation, si l'on n'a pas respecté le délai d'attente indiqué sur la notice avant de les manger.



Le saviez-vous ?

La France compte 6 millions de jardiniers amateurs : près de 60 % des ménages possèdent un jardin. Environ la moitié des jardiniers amateurs utilise des produits phytosanitaires. (Source : ADEME)

Ils peuvent être dangereux pour l'environnement

Les jardiniers amateurs seraient responsables pour un quart de la pollution des eaux de surfaces et des nappes souterraines. (Source : ADEME)

La faune aquatique est menacée par les surdosages et l'application à proximité des points d'eau ou sur des sols imperméables ou en pente. Les produits phytosanitaires peuvent s'accumuler dans la chaîne alimentaire et perturber les cycles biologiques.

Comment peuvent se disperser les matières actives dans la nature ?

- Par une mauvaise utilisation du produit.
- Lors de l'élimination des emballages.
- Dans les eaux de rinçage.



Le saviez-vous ?

1 gramme de substance active déversé dans un fossé pollue jusqu'à 10 millions de mètres cubes d'eau. (Source : Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable)

La bouillie bordelaise : attention au dosage !

Incontournable allié du jardinier, ce fongicide est souvent considéré comme anodin par la plupart des amateurs de jardinage. Composée de chaux et de sulfate de cuivre, la bouillie bordelaise est toxique et peut causer de graves brûlures sur certains feuillages. Attention à respecter les dosages !



Le saviez-vous ?

L'usage répété de la bouillie bordelaise dans certains vignobles conduit à une accumulation de cuivre dans le sol, car ce métal ne se dégrade pas et se lessive peu. Selon une étude de l'INRA, on a trouvé plus de 200 mg/kg (alors que la teneur naturelle des sols est évaluée entre 2 et 60 mg/kg). Ces concentrations peuvent être toxiques pour les micro-organismes du sol et pour la plante elle-même.



Adopter les bonnes pratiques

Veillez aux conditions climatiques favorables

Les trois quarts du volume des pulvérisations seraient perdus en raison des mauvaises conditions climatiques, topographiques, etc. Les molécules de ces produits se perdent ainsi dans l'atmosphère et peuvent se déposer sur la peau ou être inhalées.

Le saviez-vous ?

20 % des utilisateurs de pesticides déclarent des effets indésirables : maux de tête, vomissements, problèmes respiratoires, irritation de la peau...(Source MSA - 1999)

Après tout traitement...

- Rincez trois fois l'appareil et pulvérisez le liquide de rinçage sur les plantes que vous venez de traiter.
- Ne vidangez pas l'appareil dans les éviers, les caniveaux, les fossés et les cours d'eau.
- Rincez également trois fois les emballages en plastique avant de les déposer dans la poubelle avec les ordures ménagères et, de même, jetez l'eau sur la surface traitée.
- Apportez les produits inutilisés aux déchèteries ; ne les abandonnez pas dans le milieu naturel.

Les règles d'or

- 1 N'utiliser les pesticides qu'en dernier recours, il existe toujours une autre solution.
- 2 Bien lire l'étiquette et respecter les consignes.
- 3 Prévoir et respecter les bonnes doses.
- 4 Bien se protéger et protéger les autres.
- 5 Préserver l'environnement

N'oubliez pas que l'huile de coude est bien moins nocive que le désherbant. Rien de tel que la bonne vieille binette pour arracher les herbes indésirables !

Jardiner au naturel

Les bons gestes

- Privilégiez les méthodes de prévention et de traitements alternatifs utilisés notamment en jardinage biologique.
- Choisissez le bon produit (éco-labellisé), l'équipement adéquat et faites les bons dosages.
- Utilisez du matériel bien réglé et entretenu.
- Consultez la météo (évittez de traiter lorsqu'il fait trop chaud, trop venteux ou s'il y a des risques de pluie).

Le paillage

Paille, écorces de pin, copeaux de bois, feuilles mortes, tontes de pelouses en fine couche. On ne vantera jamais assez les bienfaits du paillage.

- Il préserve la terre contre l'érosion due à la pluie et au dessèchement du soleil et du vent.
- Il limite les variations de température et d'humidité.
- Il apporte des éléments nutritifs au sol en favorisant ainsi la vie souterraine.
- Il freine la prolifération des mauvaises herbes.

Un paillage vaut 3 arrosages !

Promenons-nous dans les bois...

Vous êtes-vous déjà promené dans une forêt ? Y avez-vous vu des sols labourés ? Non, et pourtant cela n'empêche pas les arbres d'atteindre des tailles plus que respectables. La chute des feuilles en automne laisse sur le sol un paillis qui se décomposera en humus et y apportera les nutriments indispensables à la santé des plantes. Voilà un exemple à suivre, il suffit de regarder la nature. Paillons nos cultures !



Les engrais verts

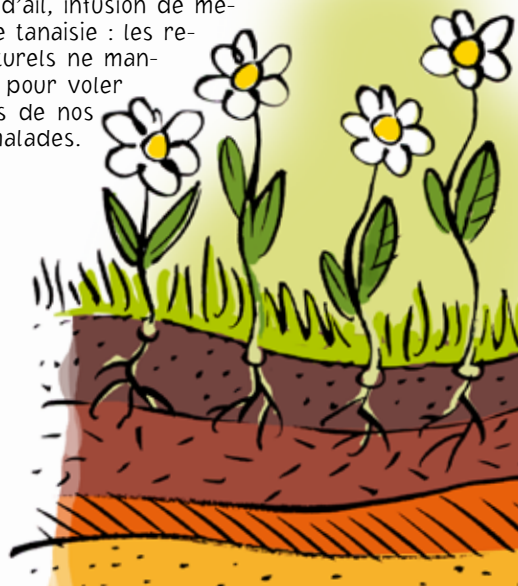
Pourquoi ne pas faire appel à la nature plutôt qu'aux engrais chimiques pour nourrir vos fleurs et légumes ? Certaines plantes comme les légumineuses (luzerne, trèfle, pois, fèves...) ont la faculté de fixer l'azote atmosphérique pour le restituer dans le sol, l'azote étant essentiel pour la croissance des végétaux. Sur une période courte, elles constituent une forte quantité de matière organique, que vous allez pouvoir récupérer pour enrichir naturellement votre terrain.

Les avantages :

- en fermentant rapidement, ces engrais améliorent de façon certaine la structure du sol, en apportant humus et azote ;
- au printemps, vous retrouvez une terre fine et grumeleuse, sans mauvaises herbes ;
- certains engrais verts comme la phacélie ou la moutarde font de très jolies fleurs.

Les extraits fermentés de végétaux

Purin d'ortie, de consoude, de prêle, décoction d'ail, infusion de mélisse ou de tanaisie : les remèdes naturels ne manquent pas pour voler au secours de nos plantes malades.



Le compostage individuel



C'est plus pour le jardin
et moins pour la poubelle



Le saviez-vous ?

Au moins 30% des déchets sont des déchets facilement décomposables : tontes de pelouse, épluchures de légumes, restes de tables, marc de café, fleurs fanées...

Plusieurs avantages :

- C'est un engrais naturel et gratuit pour toutes vos plantations, qui remplace celui qui est commercialisé en sac.
- Votre jardin en redemande : le compost favorise la vie du sol, améliore sa fertilité et sa teneur en humus.
- Pour une famille de 4 personnes, la quantité de déchets susceptibles d'être compostés est de 300 kg par an (Source : ADEME). Autant de déchets qui n'auront pas besoin d'être collectés avec les ordures ménagères.

Comment composter ?
En tas ou en composteur

Les clés de la réussite

- Avant de commencer : labourer le terrain pour favoriser la remontée des petits organismes (bactéries, champignons, vers de terre, insectes...).
- Déposer en premier des branches, brindilles ou pailles pour l'aération du compost.
- Varier les types de déchets (1/3 matières fraîches et 2/3 matières sèches).
- Maintenir une humidité permanente : aussi humide qu'une éponge pressée.
- Mélanger régulièrement le tas pour apporter l'oxygène aux bonnes bactéries.
- Déverser par couches inférieures à 20 cm.



Quoi composter ?



OUI



Les restes de cuisine :

- épluchures de fruits et légumes
- restes de repas
- coquilles d'œufs concassées
- marc de café
- thé, infusions
- pain rassis



Les déchets de jardin

- fleurs fanées
- feuilles mortes et tontes
- déchets du potager
- tailles de haies broyées
- mauvaises herbes non grainées



Mais aussi...

- fumier d'animaux
- cendre de bois
- copeaux et sciures non traités
- serviettes et mouchoirs en papier
- paille
- foin



NON



- tailles de thuyas, lauriers, noyer, résineux
- pelures d'agrumes
- végétaux malades ou traités chimiquement
- graisses

Quelle utilisation en faire ?

Au bout de 4 à 8 mois, votre compost est prêt à être utilisé. Il est homogène, de couleur sombre, s'émiette facilement et a une bonne odeur d'humus (comme le sous-sol forestier).

Le compost jeune (4 à 6 mois) peut être utilisé en paillage.

Vous pouvez le tamiser pour éliminer les matières qui ne sont pas entièrement décomposées. Celles-ci peuvent faire un bon paillage ou être remises dans le composteur pour finir leur décomposition.

Un compost à maturité (à partir de 6 mois) peut être utilisé de 3 manières différentes :

- comme amendement organique : l'épandre en couches minces, puis l'incorporer au sol superficiellement par binage,
- comme support de culture : incorporer de la terre à votre compost. En effet, il faut éviter de semer ou de planter directement dans le compost, la majorité des plantes ne le supportent pas,
- pour les plantes vertes chez soi : préparer un mélange avec 1/3 compost, 1/3 terre et 1/3 sable pour le repotage de vos plantes.



Trucs et astuces



Broyer en petits morceaux à l'aide d'un sécateur les feuilles vernissées, les tailles de haies et petits branchages.

Pour éviter que les mauvaises herbes ensemencent votre jardin : faites-les macérer dans l'eau 2-3 jours.



Les moucheron sont signes d'une bonne activité biologique, c'est normal d'en avoir en été. Cependant, un apport varié et un mélange régulier les éloigneront.



Les cendres de feu de bois peuvent être ajoutées en petite quantité au compost. Sinon, épandez-les directement dans le jardin, elles neutralisent l'acidité du sol et repoussent les limaces.



*28, rue Blaise Pascal - BP 193
79006 NIORT CEDEX
Contact @deal79.com*

*Retrouvez la liste de nos partenaires sur
www.IDEAL79.com*